

Bordeaux, le 7/09/2017

Compte Rendu

CTL du 7 septembre 2017

Fusion SIP Bx Centre Bx Amont

➤ À compter du 1er janvier 2018, ces 2 SIP seront fusionnés. La direction invoque toujours les mêmes recettes pour imposer ses restructurations, taille des services « modestes », difficulté d'organisation, accroissement des charges de travail etc. ... ! Avec des effectifs respectivement de 36 emplois pour Bx centre et 25 pour Bx amont, on peut légitimement juger ces arguments particulièrement farfelus !

➤ Concernant les conditions de travail, de déménagement et d'aménagement des locaux, un CHSCT s'est tenu le 29 août, (Cf. compte rendu des représentants CGT en CHS). Les élus CGT et Solidaires n'avaient pas souhaité donner d'avis lors de ce CHS, dénonçant à juste titre le manque de finalisation des projets immobiliers et demandant que ces points là soient réétudiés avec les services, afin d'obtenir un consensus le plus large possible.

➤ La direction a donc, depuis le CHS du 29 août, procédé à de nouvelles rencontres avec les personnels qui ont conduit à

l'évolution des plans et des implantations des agents. Il paraissait alors normal que nous demandions que ce dossier repasse devant le CHS avant d'être proposé au vote du CTL.

La CGT s'y est évertuée, rejointe par les autres Organisations Syndicales. Après de longues minutes de débat, la direction s'est résolue à convoquer un CHS exceptionnel le 11 septembre pour acter les nouveaux plans.

➤ Que de temps et d'énergie perdus ! Tout cela ne se produirait pas si on arrêtait d'une part les restructurations incessantes et successives, et si d'autre part, dès le début, la direction décidait de les réaliser au moins dans des conditions acceptables et comprises par tout le monde (transparence, calendrier non contraint, respect des personnels et de la chaîne de travail....).

Le CTL se prononcera donc après la réunion du CHS, soit le 14 septembre.

Fusion des SIE de Langon et la Réole

➤ La DRFiP 33 envisage la fusion des SIE de ces 2 sites au 01/01/2018. La direction précise que les emplois transférés seront pourvus dans le cadre du mouvement au 1^{er} septembre 2018. Elle justifie la mise en place au 1^{er} janvier pour des raisons de gestion comptables...

➤ Dans ces conditions, une antenne provisoire est maintenue à la Réole jusqu'à cette date. **Les 6 emplois transférés à Langon ne seront donc pourvus qu'au 01/09/2018...**

La solution ? Le travail à distance !

➤ **La direction est donc restée, une fois de plus, sourde aux demandes des agents, à l'expression des usagers et des collectivités locales qui ont manifesté leur opposition à la fermeture de services publics à la Réole.**

➤ Sur ce site il ne restera que le SIP et la trésorerie. Qu'en sera-t-il dans le futur ?? L'annonce par la direction du projet de fusion de la RAN de la Réole avec celle de Langon ne laisse augurer rien de bon, ni pour les missions ni pour les règles de

gestion et l'affectation des agents dans un très proche avenir

L'ensemble des représentants des personnels a voté contre ce projet. Ce point sera donc mis à l'ordre du jour du prochain CTL qui doit se tenir le 14/09/2017.

➤ Suite à l'action intersyndicale mise en œuvre dans le Sud Gironde une pétition départementale a été proposée à la signature de tous les agents du département pour dire NON aux restructurations dans notre département.

Si vous n'avez pas encore signé cette pétition, les correspondants ou militants syndicaux de chacune des organisations syndicales de Gironde (CGT, Solidaire, FO, CFDT et UNSA) sont à votre disposition pour vous la proposer.

Modification des horaires d'ouverture **à la trésorerie de Ste Foy.**

Une fois de plus, constatant la détérioration des conditions d'exercice des missions, la responsable de ce poste demande la fermeture de la trésorerie les après-midi et le vendredi toute la journée.

➤ Nous avons décidé de vous donner la raison indiquée pour démontrer s'il en était encore besoin dans quelles conditions travaillent aujourd'hui les agents de la DRFiP 33 : **« Il y a nécessité impérieuse de récupérer du temps de travail, au calme, pour effectuer les tâches courantes et mener à bien les travaux programmés en lien avec la direction »**

Chacun appréciera !! Dans ces conditions, que devient notre mission d'accueil ? Jusqu'à quand l'administration et les responsables politiques continueront à supprimer des emplois indispensables pour exercer nos missions et jusqu'où iront-ils pour les détruire ?

➤ Les représentants des personnels CGT, Solidaires et FO ont voté CONTRE.

La CFDT a voté POUR.

Transfert de la mission recouvrement de la trésorerie de Créon

- Il n'y a pas meilleur outil avant la fermeture d'un poste rural, que la spécialisation de ses activités !

Avec le transfert de la mission recouvrement sur les SIP de Libourne, La Réole et Cenon (pour l'essentiel) la trésorerie de Créon se trouve fragilisée.

- 1 emploi sera transféré au SIP de Cenon au 1^{er} janvier 2018, mais pour ce qui est des effectifs il faudra attendre comme d'habitude le 1^{er} septembre suivant. Soit 9 mois minimum de surcharge de travail pour des services déjà restructurés maintes fois. La direction nous sert toujours l'argument de l'EDR, qui à l'écouter devrait éteindre tous les incendies du département !!

Votes : L'ensemble des Organisations Syndicales à voté Contre

Transfert des budgets des Ehpad

- Ehpad de Castelnau et Soulac vers Pauillac
- Ehpad de Cenon et St André vers Blanquefort.

La direction justifie ces transferts de compétences essentiellement par la nécessaire professionnalisation des agents travaillant sur ces collectivités à nomenclature spécifique (M22) qui nécessitent une expertise particulière. Pour chaque poste concerné c'est un peu moins d'1 emploi qui est affecté à cette fonction.

- **Pour la CGT**, une fois de plus, la direction agit en fonction de la diminution des moyens en donnant l'illusion d'alléger les tâches de certaines trésoreries. Cependant c'est toujours le même débat, en fragilisant le réseau local, la 2ème étape, on le sait, c'est la fusion ou la fermeture.

- Au questionnement de la CGT sur les conséquences induites pour nos partenaires et usagers qui ont pour certains des rapports quotidiens avec les trésoreries (déplacement à la trésorerie, régisseurs, argent de poche des hébergés etc....) la direction s'est voulue rassurante : une charte leur est proposée pour harmoniser les pratiques ! Dans les faits, ils doivent s'adapter, changer leurs méthodes de travail et moins nous solliciter ... !! Circulez !

Votes : Contre à l'unanimité

Points soumis pour information :

Réorganisation des RAN de la Gironde.

➤ La direction locale propose à la Direction Générale un projet des fusions des résidences d'affectation nationale (RAN) :

- La RAN de La Réole disparaît et est absorbée par la RAN de Langon
- Celle de Blaye est intégrée à celle de Libourne
- La trésorerie de Castelnau (actuellement dans la RAN de Bordeaux) est rattachée à celle de Lesparre.

➤ Ces modifications seraient à échéance du 1^{er} janvier 2019. Hors compétence du CT local, ce projet doit être porté à l'ordre du jour d'un prochain CT de Réseau (CTR).

➤ Ces modifications auront des incidences non négligeables sur les règles de gestion et les affectations des agents. Par exemple, un agent nommé gestion des comptes publics RAN de Libourne pourra exercer ses fonctions à Etauliers, Blaye ou Ste Foy la Grande.... Quid de sa résidence familiale ??? A suivre.... !

DUERP et Programme annuel de prévention

➤ Dans le cadre du DUERP (Document Unique de l'Evaluation des Risques Professionnels), un tableau comprenant 20 actions départementales est porté à la connaissance des représentants des personnels. Un seul site est classé en risque majeur (A). Il s'agit du site de Lesparre. Le président précise que la signature du permis de construire est imminente et que la construction de l'immeuble devrait ne prendre qu'une année environ.

Tableau de veille sociale.

➤ Les éléments d'évaluation ont été revus et simplifiés par la Direction Générale. Plusieurs indicateurs révèlent la nécessité d'une attention particulière que doivent porter direction et chefs de services pour déceler des comportements qui peuvent s'avérer « à risque » notamment en matière de maladie répétée, écrêtements des horaires variables etc.

➤ Plusieurs actions ont été mises en œuvre par la direction, notamment en matière de signalement d'usagers agressifs. Pour la CGT, nos rapports avec les contribuables ne peuvent malheureusement que se tendre dans une société de plus en plus paupérisée, et dans laquelle la place du service public se réduit comme peau de chagrin.

Les élus CGT pour ce CTL : Yves SANCHEZ - Thierry VEYSSIERES